

07 mar 2008 -12:40

Appartient à Conseil des ministres du 7 mars 2008

Association internationale de développement

Participation à la 15e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Participation à la 15e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Sur proposition de MM. Didier Reynders, ministre des Finances, et Charles Michel, ministrre de la Coopération au développement, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de la Belgique à la 15e reconstitution des ressources de l'Association internationalde de développement (IDA-15) pour 2009-2011.

La Belgique maintient sa part traditionnelle de 1,55 % pour les contributions régulières et de 1,71 % pour l'allégement de la dette HIPC et l'apurement des arriérés financiers. Elle aura recours à un programme de paiement accéléré qui implique le bénéfice d'une réduction.

L'effort financier belge devrait s'élever pour la période 2009-2011 à 318,57 millions d'euros au maximum, soit 30,7 % de plus que la contribution réalisée dans le cadre de l'IDA-14.

L'Association internationale de développement est une filiale du groupe de la Banque mondiale. Elle a été créée en 1960 afin de soutenir le développement économique et social des pays les plus pauvres en leur octroyant des crédits à très longs termes et sans intérêts.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>